

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1646

8 juin 2016

SOMMAIRE

Belfica S.A.	78984	Neiman S.à r.l.	78965
Carmi Sàrl	79007	Nordea Fund of Funds, SICAV	78964
Carnin S.A.	79006	Opus Midco S.à r.l.	78998
Cazelia	79006	PL Holdings S.à r.l.	78964
CH International (Luxembourg) S.A.	79008	Raval Europe S.A.	78964
Compass Printing S.à r.l.	79007	Ravibel S.à r.l.	78963
Coplaning Immo S.à r.l.	79007	RDA Holding	78962
Copper Investment S.à r.l.	79007	Servus Luxembourg Holding S.C.A.	78963
Copper Investment S.à r.l.	79007	Servus Sub	78963
Crea-Lux 1 S.à r.l.	79008	Shire Ireland Finance Limited, Luxembourg Branch	78968
Crea-Lux 2 S.à r.l.	79008	Sider Invest South America S.A.	78962
CREB-LUX 1 S.à r.l.	79008	Sisteer International Holdings S.à r.l.	78962
Criteria S.à r.l.	78964	Skandia Continental Europe Holdings S.A. ..	78963
Cryn Finance S.A.	79008	Société Luxembourgeoise de Commerce Inter- national	78968
EPF Acquisition Co 38 S.à r.l.	78968	Soprocim S.A.	78962
Innovator International S.à r.l.	78984	Sunstone Holdings S.A.	78962
Mandy S.A.	78966	SwiftStake Technologies S.A.	78963
Maricath S.A.	78966	Temrex S.à r.l.	78966
Martin Konsult S.A.	78965	Terranum Lux Ventures I	78967
MCP Private Capital (Feeder) Fund I	78966	The Blue Fund SICAV-SIF	78967
MD Anmar Holdings Limited	78966	Triton Debt Opportunities Holding S.à r.l. ...	78967
ML-Telecom S. à r. l.	78965	Upmann S.à r.l.	78967
MWR S.à r.l.	78965		
Nanna II S.C.A.	78965		

Sunstone Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 170.678.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2016.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2016092919/13.
(160061814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Sisteer International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 170.197.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 Avril 2016.
Sisteer International Holdings S.à.r.l.
Mutua (Luxembourg) S.A.
Proxy Holder

Référence de publication: 2016092909/14.
(160061735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Sider Invest South America S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 98.096.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016092908/9.
(160061795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

RDA Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 175.078.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016092885/9.
(160061598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Soprocim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 103.364.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016092941/9.
(160062070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

SwiftStake Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 151.864.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2016.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2016092921/13.

(160061680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Skandia Continental Europe Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 163.599.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2016.

Référence de publication: 2016092911/11.

(160062113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Servus Sub, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 176.913.

Les comptes annuels au 30.09.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 avril 2016.

Référence de publication: 2016092902/10.

(160062165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Servus Luxembourg Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 176.924.

Les comptes annuels au 30.09.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 14 avril 2016.

Référence de publication: 2016092901/10.

(160062167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Ravibel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3280 Bettembourg, 23, rue Sigefroi.

R.C.S. Luxembourg B 97.678.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016092883/10.

(160061599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Raval Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 18, rue Héierchen.

R.C.S. Luxembourg B 89.008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2016.

Julian Proffitt

Administrateur délégué

Référence de publication: 2016092881/13.

(160062159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

PL Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 94.344.913,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 151.047.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2016.

Référence de publication: 2016092861/10.

(160062147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Nordea Fund of Funds, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 562, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 66.248.

Le Bilan au 31 Décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2016.

Nordea Investment Funds S.A.

Référence de publication: 2016092817/11.

(160062186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Criteria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 97.199.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal des décisions adoptées par l'Associé unique de la société en date du 30 décembre 2015

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat de gérante de Madame Catherine DE WAELE, a été renouvelé pour une période indéterminée.

Le poste de gérance se décompose donc de la manière suivante:

- Madame Catherine DE WAELE, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange
- Monsieur Gabriel JEAN, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange

Pour CRITERIA Sàrl

Référence de publication: 2016090643/15.

(160059346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2016.

Neiman S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.521.677,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 156.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2016.

Référence de publication: 2016092811/10.

(160061740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Nanna II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 162.889.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Nanna II S.C.A.

Un Mandataire

Référence de publication: 2016092810/11.

(160061607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

MWR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6225 Altrier, 2, Kräizenhéicht.

R.C.S. Luxembourg B 200.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016092807/10.

(160062212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

ML-Telecom S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 2, Op Tomm.

R.C.S. Luxembourg B 155.412.

Der Jahresabschluss vom 31/12/2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016092805/9.

(160061667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Martin Konsult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 66, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 166.990.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2015.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2016092791/12.

(160061525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Maricath S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 182.849.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2016.

Pour compte de MARICATH S.A.

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2016092788/12.

(160061538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

MD Anmar Holdings Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 179.804.

Le bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2016.

Référence de publication: 2016092799/10.

(160062114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

MCP Private Capital (Feeder) Fund I, Société en Commandite simple.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 176.927.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2016.

Référence de publication: 2016092798/11.

(160061989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Mandy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 48.272.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016092784/9.

(160061723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Temrex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 181.738.

Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2016092950/12.

(160061688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Upmann S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 23, rue de Koerich.
R.C.S. Luxembourg B 187.683.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures
Gérante

Référence de publication: 2016092979/12.

(160061663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

The Blue Fund SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 172.095.

Le bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 avril 2016.

Pour THE BLUE FUND SICAV-SIF
Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'investissement spécialisé
RBC Investor Services Bank S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2016092952/14.

(160061958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Terranum Lux Ventures I, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.867.709,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 168.908.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 avril 2016.

Référence de publication: 2016092951/11.

(160061841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Triton Debt Opportunities Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 182.778.

EXTRAIT

Les associés de la Société, par résolutions écrites datées du 30 mars 2016, ont décidé, avec effet immédiat:

1 d'accepter la démission de Thomas Sonnenberg, Heiko Dimmerling et Michiel Kramer en tant que gérants de la Société
2 de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une période indéfinie:

- Monsieur John David Sutherland, demeurant professionnellement 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Grand-Duché de Luxembourg

- Monsieur Andreas Neugebauer, demeurant professionnellement 157, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, Grand-Duché de Luxembourg

- Madame Monique Bachner, demeurant professionnellement 8, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

John David Sutherland, gérant
 Andreas Neugebauer, gérant
 Monique Bachner, gérant
 Antonis Tzanetis, gérant
 Mats Eklund, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Triton Debt Opportunities Holding S.à r.l.

Référence de publication: 2016090407/26.

(160058823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2016.

Société Luxembourgeoise de Commerce International, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 16.857.

Les comptes annuels statutaires au 30 novembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 7 avril 2016.

Société Luxembourgeoise de Commerce International S.A.

Serge Weber

Group Secretary

Référence de publication: 2016090367/14.

(160058432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2016.

Shire Ireland Finance Limited, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1282 Luxembourg, 1, rue Hildegard von Bingen.

R.C.S. Luxembourg B 181.521.

I. Lors du conseil de gérance tenu en date du 21 mars 2016, les gérants de la succursale ont pris connaissance de la décision de la ville de Luxembourg de modifier le nom et le code postal de la rue Robert Stümper.

En conséquence, l'adresse de la succursale luxembourgeoise est au 1, rue Hildegard von Bingen, L-1282 Luxembourg.

II. L'adresse professionnelle du gérant de la succursale luxembourgeoise, Leonard de Waal, est désormais au 1, rue Hildegard von Bingen, L-1282 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2016.

Référence de publication: 2016090362/14.

(160058911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2016.

EPF Acquisition Co 38 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 195.592.

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of December.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Apollo EPF II Partnership, a Marshall Islands partnership whose registered office is at c/o Trust Company of the Marshall Islands, Trust Company Complex, Ajeltake Island, Ajeltake Road, P.O. Box 1405, Majuro, Marshall Islands MH96960, registered under number 920006,

here represented by Mr. Brian Gillot, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, on 18 December 2015, which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of EPF Acquisition Co 38 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 195.592, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer,

notary residing in Luxembourg, on 13 March 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 12 May 2015 under number 1239 (hereafter the "Company").

The appearing party, representing the entire share capital, requests the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Creation of ten (10) different classes of shares to be named class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares, and conversion of the existing twelve thousand five hundred (12,500) Company's shares with a par value of one euro (EUR 1) each into (i) one thousand two hundred fifty (1,250) class A shares, (ii) one thousand two hundred fifty (1,250) class B shares, (iii) one thousand two hundred fifty (1,250) class C shares, (iv) one thousand two hundred fifty (1,250) class D shares, (v) one thousand two hundred fifty (1,250) Class E shares, (vi) one thousand two hundred fifty (1,250) class F shares, (vii) one thousand two hundred fifty (1,250) class G shares, one thousand two hundred fifty (1,250) class H shares, (ix) one thousand two hundred fifty (1,250) class I shares and (x) one thousand two hundred fifty (1,250) class J shares, with a par value of one euro (EUR 1) each;

2. Increase of the Company's share capital by an amount of one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500), in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to a new amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000), through the issuance of (i) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class A shares, (ii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class B shares, (iii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class C shares, (iv) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class D shares, (v) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class E shares, (vi) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class F shares, (vii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class G shares, (viii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class H shares, (ix) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class I shares and (x) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class J shares, with a par value of one euro (EUR 1) each;

3. Decision to fully restate the articles of association of the Company.

The appearing party, representing the entire share capital, then takes the following resolutions:

First resolution:

The Sole Shareholder resolves

(i) to create the following new classes of shares to be denominated as follows: A shares, B shares, C shares, D shares, E shares, F shares, G shares, H shares, I shares and J shares, having a par value of one euro (EUR 1) each,

(ii) to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) Company shares with a par value of one euro (EUR 1) each into (i) one thousand two hundred fifty (1,250) class A shares, (ii) one thousand two hundred fifty (1,250) class B shares, (iii) one thousand two hundred fifty (1,250) class C shares, (iv) one thousand two hundred fifty (1,250) class D shares, (v) one thousand two hundred fifty (1,250) Class E shares, (vi) one thousand two hundred fifty (1,250) class F shares, (vii) one thousand two hundred fifty (1,250) class G shares, one thousand two hundred fifty (1,250) class H shares, (ix) one thousand two hundred fifty (1,250) class I shares and (x) one thousand two hundred fifty (1,250) class J shares, with a par value of one euro (EUR 1) each.

Second resolution:

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500), in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to a new amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000), through the issuance of (i) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class A shares, (ii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class B shares, (iii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class C shares, (iv) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class D shares, (v) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class E shares, (vi) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class F shares, (vii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class G shares, (viii) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class H shares, (ix) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class I shares and (x) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class J shares, with a par value of one euro (EUR 1) each.

All of the one hundred and twelve thousand five hundred (112,500) newly issued shares have been entirely subscribed and fully paid-up by the Sole Shareholder, here represented as aforementioned, by a contribution in kind consisting of a receivable held by the Sole Shareholder against the Company in the amount of five million five hundred fourteen thousand three hundred seventy-seven euro and eighty-three cent (EUR 5,514,377.83) (the "Receivable"), resulting into at a total subscription price of five million five hundred fourteen thousand three hundred seventy-seven euro and eighty-three cent (EUR 5,514,377.83), out of which one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500) shall be allocated to the share capital and five million four hundred one thousand eight hundred seventy-seven euro and eighty-three cent (EUR 5,401,877.83) shall be allocated to the share premium account of the Company.

The proof of the existence and of the value of the Receivable has been produced to the undersigned notary.

Third resolution:

As a consequence of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to fully restate the Company's articles of association which shall henceforth read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. The name of the company is "EPF Acquisition Co 38 S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate in Luxembourg or abroad, irrespective of the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000), represented by the following shares in registered form:

- (a) twelve thousand five hundred (12,500) class A shares having a nominal value of one euro each (EUR 1);
- (b) twelve thousand five hundred (12,500) class B shares having a nominal value of one euro each (EUR 1);
- (c) twelve thousand five hundred (12,500) class C shares having a nominal value of one euro each (EUR 1);
- (d) twelve thousand five hundred (12,500) class D shares having a nominal value of one euro each (EUR 1);
- (e) twelve thousand five hundred (12,500) class E shares having a nominal value of one euro each (EUR 1);
- (f) twelve thousand five hundred (12,500) class F shares having a nominal value of one euro each (EUR 1);
- (g) twelve thousand five hundred (12,500) class G shares having a nominal value of one euro each (EUR 1);

- (h) twelve thousand five hundred (12,500) class H shares having a nominal value of one euro each (EUR 1);
- (i) twelve thousand five hundred (12,500) class I shares having a nominal value of one euro each (EUR 1); and
- (j) twelve thousand five hundred (12,500) class J shares having a nominal value of one euro each (EUR 1).

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares - fractional shares.

6.1 The Company's shares might be held by the shareholders as whole shares or fractional shares. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

fractional shares shall have the same rights on a fractional shares basis as whole shares, provided that shares shall only be able to vote if the number of fractional shares may be aggregated into one or more whole shares. If there are fractional shares that do not aggregate into a whole share, such fractional shares shall not be able to vote.

6.2 The shares are freely transferable between shareholders.

6.3 When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4 When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5 A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6 A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7 Classes of shares

(1) The class A shares

(a) All class A shares shall be identical in all respects. All class A shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class A shares.

(b) Each class A share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(2) The class B shares

(a) All class B shares shall be identical in all respects. All class B shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class B shares.

(b) Each class B share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(3) The class C shares

(a) All class C shares shall be identical in all respects. All class C shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class C shares.

(b) Each class C share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(4) The class D shares

(a) All class D shares shall be identical in all respects. All class D shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class D shares.

(b) Each class D share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(5) The class E shares

(a) All class E shares shall be identical in all respects. All class E shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class E shares.

(b) Each class E share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(6) The class F shares

(a) All class F shares shall be identical in all respects. All class F shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class F shares.

(b) Each class F share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(7) The class G shares

(a) All class G shares shall be identical in all respects. All class G shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class G shares.

(b) Each class G share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(8) The class H shares

(a) All class H shares shall be identical in all respects. All class H shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class H shares.

(b) Each class H share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(9) The class I shares

(a) All class I shares shall be identical in all respects. All class I shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class I shares.

(b) Each class I share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(10) The class J shares

(a) All class J shares shall be identical in all respects. All class J shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class J shares.

(b) Each class J share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.8 The class A, class B, class C, class D, class E, class F, class G, class H, class I, and class J shares shall not be convertible into other classes of shares.

6.9 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these articles of association.

6.10 The Company may redeem its own shares, provided:

(i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or

(ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

6.11 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the class J shares).

6.12 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for in article 6.11.), such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the board of managers) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

6.13 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

6.14 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers on the basis of the relevant interim accounts of the Company as of a date not earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares. The Total Cancellation Amount for each class A, class B, class C, class D, class E, class F, class G, class H, class I, and class J shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the board of managers provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount. The board of managers can choose to include or exclude in its determination of the Cancellation Amount, the freely distributable share premium either in part or in totality.

6.15 The Available Amount shall be the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits and share premium) to the extent the shareholder of the relevant class of shares would have been entitled to dividend distributions according to article 15 of these articles of association, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), (ii) any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts and (iii) any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR + LD)$. Whereby: AA= Available Amount; NP= net profits (including carried forward profits and share premium); P= any freely distributable reserves; CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled; L= losses (including

carried forward losses); LR = any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles; LD = any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP.

6.16 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The signature of the sole manager shall bind the Company. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of any manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11(ii) resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (the Shareholders' Circular Resolutions). Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from any manager or from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Shareholders' Circular Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

13.5 The annual General Meeting (if taking place) shall be held at the address of the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as indicated in the convening notice.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Under the terms and conditions provided by law, the balance of the net profit may exclusively be distributed to the shareholders.

15.4. In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows: (a) an amount determined pursuant to paragraph 15.5 of this Article shall be distributed equally to all shareholders of each class of shares, pro

rata to their shares, then (b) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. class J shares, class I shares, class H shares, class G shares, class F shares, class E shares, class D shares, class C shares, class B shares and if only class A shares are in existence, class A shares).

15.5. The amount indicated under paragraph 15.4 point (a) of this Article shall be determined as follows:

(i) holders of class A shares shall be entitled to an amount equal to one percent (1%) of the nominal value of each class A share;

(ii) holders of class B shares shall be entitled to an amount equal to one point one percent (1.1%) of the nominal value of each class B share;

(iii) holders of class C shares shall be entitled to an amount equal to one point two percent (1.2%) of the nominal value of each class C share;

(iv) holders of class D shares shall be entitled to an amount equal to one point three percent (1.3%) of the nominal value of each class D share;

(v) holders of class E shares shall be entitled to an amount equal to one point four percent (1.4%) of the nominal value of each class E share;

(vi) holders of class F shares shall be entitled to an amount equal to one point five percent (1.5%) of the nominal value of each class F share;

(vii) holders of class G shares shall be entitled to an amount equal to one point six percent (1.6%) of the nominal value of each class G share;

(viii) holders of class H shares shall be entitled to an amount equal to one point seven percent (1.7%) of the nominal value of each class H share;

(ix) holders of class I shares shall be entitled to an amount equal to one point eight percent (1.8%) of the nominal value of each class I share;

(x) holders of class J shares shall be entitled to an amount equal to one point nine percent (1.9%) of the nominal value of each class J share.

15.6. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. Liquidation will take place in accordance with applicable Luxembourg law. The net proceeds of the liquidation will be distributed to shareholders in proportion to their rights. At the end of the liquidation process of the Company, any amounts that have not been claimed by the shareholders will be paid into the Caisse de Consignation, which keep them available for the benefit of the relevant shareholders during the duration provided for by law. After this period, the balance will return to the State of Luxembourg.

16.3 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders taking into account the rules on the allocation of profits to the different classes of shares as set out under Article 15.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

VIII. Definitions

18.1 Available Amount: has the meaning ascribed hereto in article 6.15.

Cancellation Value per Share has the meaning ascribed thereto in article 6.13.

Company: has the meaning ascribed hereto in article 1.

Total Cancellation Amount: has the meaning ascribed hereto in article 6.14.”

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to EUR 4,200.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On express request of the same appearing person, and in case any divergences would arise between the French and the English text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name and residence, said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le dix-huit décembre.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

Apollo EPF II Partnership, un partnership constitué sous les lois des Iles Marshall, ayant son siège social au c/o Trust Company of the Marshall Islands, Trust Company Complex, Ajeltake Island, Ajeltake Road, P.O. Box 1405, Majuro, Marshall Islands MH96960, enregistré sous le numéro 920006,

ici représenté par Monsieur Brian Gillot, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en date du 18 décembre 2015.

Ladite procuration, signée "ne varietur" par le comparant et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique (l'«Associé Unique») de EPF Acquisition Co 38 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-duché du Luxembourg ayant son siège social au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195.592, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 13 mars 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 12 mai 2015 numéro 1239 (ci-après la «Société»).

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Agenda

1. Création de dix (10) catégories différentes de parts sociales qui seront nommées parts sociales de catégorie A, parts sociales de catégorie B, parts sociales de catégorie C, parts sociales de catégorie D, parts sociales de catégorie E, parts sociales de catégorie F, parts sociales de catégorie G, parts sociales de catégorie H, parts sociales de catégorie I et parts sociales de catégorie J, et conversion des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, en (i) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A, (ii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie B, (iii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie C, mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie D, (v) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie E, (vi) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie F, (vii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie G, (viii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie H, (ix) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie I et (x) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie J, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;

2. Augmentation du capital social de la Société par un montant de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à un nouveau montant de cent vingt-

cinq mille euros (EUR 125.000) par l'émission de (i) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie A, (ii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie B, (iii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie C, (iv) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie D, (v) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie E, (vi) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie F, (vii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie G, (viii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie H, (ix) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie I et (x) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie J, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune; et

3. Décision de la refonte complète des statuts de la Société.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Associé Unique prend les décisions suivantes:

(i) de créer les nouvelles catégories de parts sociales suivantes, qui seront nommées comme suit: parts sociales A, parts sociales B, parts sociales C, parts sociales D, parts sociales E, parts sociales F, parts sociales G, parts sociales H, parts sociales I, et parts sociales J, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;

(ii) de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune en (i) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A, (ii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie B, (iii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie C, (iv) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie D, (v) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie E, (vi) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie F, (vii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie G, (viii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie H, (ix) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie I et (x) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie J, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Deuxième résolution:

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à un nouveau montant de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000) par l'émission de (i) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie A, (ii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie B, (iii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie C, (iv) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie D, (v) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie E, (vi) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie F, (vii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie G, (viii) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie H, (ix) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie I et (x) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie J, toutes ces parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

L'ensemble des cent douze mille cinq cents (112.500) parts sociales nouvellement émises ont été entièrement souscrites et libérées par l'Associé Unique par un apport en nature consistant en une créance détenue par l'Associé Unique contre la Société pour un montant de cinq millions cinq cent quatorze mille trois cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-trois centimes (EUR 5.514.377,83) (la «Créance»), résultant en un prix total de souscription de cinq millions cinq cent quatorze mille trois cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-trois centimes (EUR 5.514.377,83), desquels cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500) seront attribués au capital social et cinq millions quatre cent un mille huit cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-trois centimes (EUR 5.401.877,83) seront attribués au compte de la prime d'émission de la Société.

La preuve de l'existence et de la valeur de la Créance a été soumise au notaire soussigné.

Troisième résolution:

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de la refonte complète des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "EPF Acquisition Co 38 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication entre le siège social et l'étranger,

le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, parts sociales et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt, prêts, créances et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut investir dans l'immobilier au Luxembourg ou à l'étranger, quelles que soient les modalités d'acquisition, y compris mais non limité à l'acquisition par voie de vente ou par réalisation de sûreté.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société-mère et société-soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transport sociales concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000.-), représenté par les parts sociales sous forme nominative suivantes:

- (a) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie A, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;
- (b) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie B, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;
- (c) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;
- (d) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie D, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;
- (e) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie E, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;
- (f) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie F, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;
- (g) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie G, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;
- (h) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie H, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;
- (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie I, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;

et

- (j) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie J, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art 6. Parts sociales - fraction des parts sociales.

6.1 Les parts sociales de la Société peuvent être détenues par les associés sous forme entière ou en fraction. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Les fractions de parts sociales auront les mêmes droits que les parts sociales entières, sur une base proportionnelle, étant entendues qu'une ou plusieurs parts sociales ne pourront voter que si le nombre des fractions de parts sociales peut être réuni en une ou plusieurs parts sociales. Dans le cas où des fractions de parts sociales ne pourront pas être réunies en une part sociale entière, celles-ci ne pourront pas voter.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3 Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4 Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5 Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7 Catégories de parts sociales

(1) Parts sociales de Catégorie A

(a) Toutes les parts sociales de catégorie A seront identiques à tous les égards. Toutes les parts sociales de catégorie A participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes, qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie A.

(b) Chaque part sociale de catégorie A confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les associés ont le droit de voter.

(2) Parts sociales de Catégorie B

(a) Toutes les parts sociales de catégorie B seront identiques à tous les égards. Toutes les parts sociales de catégorie B participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes, qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie B.

(b) Chaque part sociale de catégorie B confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les associés ont le droit de voter.

(3) Parts sociales de Catégorie C

(a) Toutes les parts sociales de catégorie C seront identiques à tous les égards. Toutes les parts sociales de catégorie C participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes, qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie C.

(b) Chaque part sociale de catégorie C confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les associés ont le droit de voter.

(4) Parts sociales de Catégorie D

(a) Toutes les parts sociales de catégorie D seront identiques à tous les égards. Toutes les parts sociales de catégorie D participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes, qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie D.

(b) Chaque part sociale de catégorie D confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les associés ont le droit de voter.

(5) Parts sociales de Catégorie E

(a) Toutes les parts sociales de catégorie E seront identiques à tous les égards. Toutes les parts sociales de catégorie E participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes, qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie E.

(b) Chaque part sociale de catégorie E confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les associés ont le droit de voter.

(6) Parts sociales de Catégorie F

(a) Toutes les parts sociales de catégorie F seront identiques à tous les égards. Toutes les parts sociales de catégorie F participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes, qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie F.

(b) Chaque part sociale de catégorie F confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les associés ont le droit de voter.

(7) Parts sociales de Catégorie G

(a) Toutes les parts sociales de catégorie G seront identiques à tous les égards. Toutes les parts sociales de catégorie G participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes, qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie G.

(b) Chaque part sociale de catégorie G confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les associés ont le droit de voter.

(8) Parts sociales de Catégorie H

(a) Toutes les parts sociales de catégorie H seront identiques à tous les égards. Toutes les parts sociales de catégorie H participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes, qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie H.

(b) Chaque part sociale de catégorie H confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les associés ont le droit de voter.

(9) Parts sociales de Catégorie I

(a) Toutes les parts sociales de catégorie I seront identiques à tous les égards. Toutes les parts sociales de catégorie I participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes, qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie I.

(b) Chaque part sociale de catégorie I confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les associés ont le droit de voter.

(10) Parts sociales de Catégorie J

(a) Toutes les parts sociales de catégorie J seront identiques à tous les égards. Toutes les parts sociales de catégorie J participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes, qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie J.

(b) Chaque part sociale de catégorie J confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les associés ont le droit de voter.

6.8 Les parts sociales de catégorie A, de catégorie B, de catégorie C, de catégorie D, de catégorie E, de catégorie F, de catégorie G, de catégorie H, de catégorie I et de catégorie J ne sont pas convertibles en d'autres catégories d'parts sociales.

6.9 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision des associés adoptée conformément aux dispositions relatives à la modification des présents statuts.

6.10 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition soit:

(i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet;

(ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

6.11 Le capital social de la Société pourra être réduit par annulation de parts sociales y compris par l'annulation d'une ou plusieurs catégories de parts sociales en rachetant et annulant toutes les parts sociales émises dans la ou les catégorie(s) concernée(s). Dans les cas de rachat et d'annulation de catégories de parts sociales, de telles annulations et rachats de parts sociales devront être réalisés dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par la catégorie J).

6.12 Dans le cas où le capital social serait réduit par le rachat et l'annulation d'une catégorie de parts sociales, dans l'ordre prévu à l'article 6.11, cette catégorie de parts sociales donnera droit aux détenteurs de ces parts sociales, au pro rata de leur participation dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total de l'Annulation tel que déterminé par le gérant) et les détenteurs des parts sociales de la catégorie rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal au Montant de la Valeur d'Annulation par part sociale pour chaque part sociale de la catégorie concernée détenue et annulée.

6.13 La Valeur d'Annulation par Part sociale sera calculée en divisant le Montant Total de l'Annulation par le nombre de parts sociales de la catégorie de parts sociales devant être rachetées et annulées.

6.14 Le Montant Total de l'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance sur la base des comptes intérimaires de la Société arrêtés à une date qui ne saurait être antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la catégorie de parts sociales concernée. Le Montant Total de l'Annulation pour chacune des catégories des parts sociales de catégorie A, des parts sociales de catégorie B, des parts sociales de catégorie C, des parts sociales de catégorie D, des parts sociales de catégorie E, des parts sociales de catégorie F, des parts sociales de catégorie G, des parts sociales de catégorie H, des parts sociales de catégorie I et des parts sociales de catégorie J correspondra au Montant Disponible de la catégorie correspondante au moment de l'annulation de ladite catégorie à moins d'une décision contraire du conseil de gérance pour autant que le Montant Total de l'Annulation ne soit jamais plus élevé que le Montant Disponible.

6.15 Le Montant Disponible signifie le montant total du bénéfice net de la Société (ce qui inclut le bénéfice reporté et les primes d'émission) dans la mesure où l'associé de la catégorie de parts sociales applicable aurait eu le droit de bénéficier de distributions de dividendes conformément à l'article 15 des Statuts et en conformité avec les dispositions d'un pacte d'actionnaire qui pourrait être conclu occasionnellement, notamment entre l'ensemble des associés de la Société, augmentés de (i) toutes réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital et de la réduction de réserve légale en relation avec la catégorie de parts sociales à annuler mais diminué par (i) toutes pertes (en ce compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes à placer en réserve(s) non distribuables conformément aux dispositions de la loi ou des Statuts, chaque fois comme indiqué dans les Comptes Intérimaires applicables et (iii) tous dividendes cumulés et impayés dans la mesure où le BN n'a pas déjà été diminué (sans double comptage, pour écarter tout doute) de sorte que:
$$MD = (BN + B + RC) - (P + RL + DL).$$

Où: MD = Montant Disponible; BN = bénéfice net (y compris le bénéfice reporté et la prime d'émission); B = toutes réserves librement distribuables; RC = le montant de la réduction du capital et de la réduction de réserve légale en relation avec la catégorie de parts sociales à annuler; P = toutes pertes (en ce compris les pertes reportées); RL = toutes sommes à placer en réserve(s) non distribuables conformément aux dispositions de la loi ou des Statuts; DL = dividendes cumulés et impayés dans la mesure où le BN n'a pas déjà été diminué.

6.16 Une fois les parts sociales de la ou des catégories concernées rachetées et annulées, La Valeur d'Annulation par Parts sociale sera exigible et payable par la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixes dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil seront valablement prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société sera engagée par la signature du gérant unique. La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1(ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de tenue de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillé ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle (si elle a lieu) se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la confirmation par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3 Aux conditions et termes prévus par la loi, le solde du bénéfice net pourra être distribué exclusivement aux associés.

15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé comme suit:

(a) un montant déterminé selon les modalités prévues sous le paragraphe 15.5 de cet Article sera distribué à de manière égale à tous les associés de chaque catégorie de parts sociales, au pro rata du nombre de parts sociales détenues, puis

(b) le solde du montant total distribué sera alloué en son intégralité aux porteurs de la dernière catégorie de parts sociales dans l'ordre alphabétique inversé (c.à.d. en premier lieu les parts sociales de catégorie J, les parts sociales de catégorie I, les parts sociales de catégorie H, les parts sociales de catégorie G, les parts sociales de catégorie F, les parts sociales de catégorie E, les parts sociales de catégorie D, les parts sociales de catégorie C, les parts sociales de catégorie B et, si il n'y a plus que des parts sociales de catégorie A, les parts sociales de catégorie A).

15.5. Le montant indiqué sous le paragraphe 15.4 point (a) de cet Article sera déterminé comme suit:

(i) les détenteurs des parts sociales de catégorie A auront droit à un montant égal à un pourcent (1%) de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie A;

(ii) les détenteurs des parts sociales de catégorie B auront droit à un montant égal à un virgule un pourcent (1,1%) de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie B;

(iii) les détenteurs des parts sociales de catégorie C auront droit à un montant égal à un virgule deux pourcent (1,2%) de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie C;

(iv) les détenteurs des parts sociales de catégorie D auront droit à un montant égal à un virgule trois pourcent (1,3%) de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie D;

(v) les détenteurs des parts sociales de catégorie E auront droit à un montant égal à un virgule quatre pourcent (1,4%) de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie E;

(vi) les détenteurs des parts sociales de catégorie F auront droit à un montant égal à un virgule cinq pourcent (1,5%) de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie F;

(vii) les détenteurs des parts sociales de catégorie G auront droit à un montant égal à un virgule six pourcent (1,6%) de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie G;

(viii) les détenteurs des parts sociales de catégorie H auront droit à un montant égal à un virgule sept pourcent (1,7%) de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie H;

(ix) les détenteurs des parts sociales de catégorie I auront droit à un montant égal à un virgule huit pourcent (1,8%) de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie I;

(x) les détenteurs des parts sociales de catégorie J auront droit à un montant égal à un virgule neuf pourcent (1,9%) de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie J.

15.6. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excédent à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 La liquidation prendra place conformément à la loi luxembourgeoise applicable. Le boni net de liquidation sera distribué aux associés en proportion de leurs droits dans la Société. A la fin de la procédure de liquidation, tout montant qui n'aura pas été réclaté par les associés sera reversé à la Caisse de Consignation, laquelle les mettra à la disposition des associés durant la période prévue par la loi. Après cette période, le solde reviendra à l'Etat luxembourgeois.

16.3 Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et des frais de liquidation, le boni de liquidation sera distribué aux associés en tenant compte des règles en matière d'attribution des profits aux différentes catégories de parts sociales ainsi qu'en dispose l'Article 15.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

VIII. Définitions

18.1 Montant Disponible: a le sens que lui est donné à l'article 6.15.

Valeur d'Annulation par Part Sociale: a le sens que lui est donné à l'article 6.13.

Société: a le sens que lui est donné à l'article 1.

Montant Total de l'Annulation: a le sens que lui est donné à l'article 6.14.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à EUR 4.200,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français. Sur demande expresse du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à la date indiquée au début de ce document.

L'acte ayant été lu au représentant du comparant, connu du notaire par ses prénoms, nom et résidence, le représentant a signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: B. GILLOT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 28 décembre 2015. Relation: 1LAC/2015/41928. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 mars 2016.

Référence de publication: 2016080065/881.

(160046485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

Belfica S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 165.472.

Les comptes annuels au 31-12-2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016091166/9.

(160059944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Innovator International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 198.128.

In the year two thousand sixteen, on the twenty-fifth day of February,

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "Innovator International S.à r.l." having its registered office at 1, rue de la Poudrerie, L-3364 Leudelange, incorporated pursuant a deed of the undersigned notary, on June 24th, 2015, not yet published, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 198.128 and which has

been amended for the last time by deed of the undersigned notary enacted on January 19th, 2016, not yet published at the Mémorial C (the “Company”).

The meeting is opened at 9:00 a.m, with Mrs. Catherine DESSOY, "avocat à la Cour", with professional address at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich in the chair.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Véronique PETIT, private employee, with professional address at L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented and all the shareholders represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, and agree to waive the notices requirements.

III. The present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to convert the currency of the share capital from Euros into Danish kroner at a rate of 1.- EUR per 7.46264 DKK (seven Danish Kroner and forty-six cents point two hundred sixty-four);

2. Subsequent amendment of article 8.1 of the articles of association;

3. Decision to create 5 (five) classes of redeemable shares being Class A Preferred Shares, Class B Preferred Shares, Class C Preferred Shares, Class D Preferred Shares and Class E Preferred Shares, all with a par value of 1.-DKK (one Danish krone);

4. Decision to convert the 93,283 (ninety-three thousand two hundred eighty-three) currently existing shares into 93,283 (ninety-three thousand two hundred eighty-three) ordinary shares;

5. Decision to increase the share capital by an amount of 6,283,886.-DKK (six million two hundred eighty-three thousand eight hundred eighty-six Danish kroner) so as to raise it from its current amount of 93,283.-DKK (ninety three thousand two hundred eighty three Danish kroner) up to 6,377,169.-DKK (six million three hundred seventy-seven thousand one hundred sixty-nine Danish kroner) by the issuance of 91,166 (ninety-one thousand one hundred sixty-six) new ordinary shares and 6,192,720 (six million one hundred ninety-two thousand seven hundred twenty) new shares of classes A to E, having a par value of 1.-DKK (one Danish krone) each, by contribution in cash and payment of a share premium of 55,734,480.-DKK (fifty-five million seven hundred thirty-four thousand four hundred eighty Danish kroner). Subscription and payment of the new shares and the share premium;

6. Subsequent amendment and restatement of article 8 of the articles of association;

7. Removal of article 9 and 10 of the articles of association and subsequent renumbering thereof starting from article 11;

8. Amendment of new article 9;

9. Amendment of new article 17;

10. Amendment of new article 18.

After deliberation, the meeting unanimously resolved to adopt the following resolutions:

First resolution:

The shareholders resolved unanimously to convert the currency of the share capital of the Company, currently set at 12,500 - EUR (twelve thousand five hundred euros) into Danish kroner, based on the exchange rate available on the website of the BCE on February 15, 2016, in which 1.- EUR (one Euro) equals 7.46264 (seven Danish Kroner and forty-six cents point two hundred and sixty-four), rounded up or down to the nearest whole number.

Second resolution:

Subsequently to these resolutions, the meeting decides to amend article 8.1 of the articles of association, to read as follows:

“ **Art. 8.1.** The Company's corporate capital is fixed at 93,283.-DKK (ninety three thousand two hundred eighty three Danish kroner) represented by 93,283 (ninety three thousand two hundred eighty three) shares of 1.- DKK (one Danish krone) each.”

Third resolution:

The shareholders unanimously decide to create 5 (five) classes of redeemable shares being Class A Preferred Shares, Class B Preferred Shares, Class C Preferred Shares, Class D Preferred Shares and Class E Preferred Shares, all with a par value of 1.-DKK (one Danish krone).

Fourth resolution:

The shareholders unanimously decide to convert the 93,283 (ninety three thousand two hundred eighty three) currently existing shares into 93,283 (ninety three thousand two hundred eighty three) ordinary Shares.

Fifth resolution:

The shareholders unanimously decide to increase the share capital of the Company by an amount of 6,283,886.-DKK (six million two hundred eighty-three thousand eight hundred eighty-six Danish kroner) so as to raise it from its current amount of 93,283.-DKK (ninety three thousand two hundred eighty three Danish kroner) up to 6,377,169.-DKK (six million three hundred seventy-seven thousand one hundred sixty-nine Danish kroner) by the issuance of 91,166 (ninety-one thousand one hundred sixty-six) new ordinary shares and 6,192,720 (six million one hundred ninety-two thousand seven hundred twenty) new shares of classes A to E, as follows:

- 91,166 (ninety-one thousand one hundred sixty-six) Ordinary Shares, having a par value of 1.- DKK (one Danish krone) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;
- 1,238,544 (one million two hundred thirty-eight thousand five hundred forty-four) redeemable Class A Preferred Shares, having a par value of 1.- DKK (one Danish krone) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;
- 1,238,544 (one million two hundred thirty-eight thousand five hundred forty-four) redeemable Class B Preferred Shares, having a par value of 1.- DKK (one Danish krone) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;
- 1,238,544 (one million two hundred thirty-eight thousand five hundred forty-four) redeemable Class C Preferred Shares, having a par value of 1.- DKK (one Danish krone), to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;
- 1,238,544 (one million two hundred thirty-eight thousand five hundred forty-four) redeemable Class D Preferred Shares, having a par value of 1.- DKK (one Danish krone) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;
- 1,238,544 (one million two hundred thirty-eight thousand five hundred forty-four) redeemable Class E Preferred Shares, having a par value of 1.- DKK (one Danish krone) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash to be issued with a share premium of an aggregate amount of 55,734,480.-DKK (fifty-five million seven hundred thirty-four thousand four hundred eighty Danish kroner).

The existing shareholders:

1. IK Small Cap Fund I No.1 SCSp
2. IK Small Cap Fund I No.2 SCSp
3. IK Small Cap Fund I No.3 SCSp
4. IK Small Cap Fund I No.4 SCSp

all acting through their manager, IK Small Cap Management S.à r.l., a “société à responsabilité limitée”, existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie and registered with the “Registre de Commerce et des Sociétés” of Luxembourg under number N° B 195.447, declare

1) to subscribe 3,131,915 new shares as follows:

Shareholders	Class A Preferred Shares	Class B Preferred Shares	Class C Preferred Shares	Class D Preferred Shares	Class E Preferred Shares	TOTAL
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1	1	1	1	5
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353,307	353,307	353,307	353,307	353,307	1,766,535
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110,852	110,852	110,852	110,852	110,852	554,260
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162,223	162,223	162,223	162,223	162,223	811,115
TOTAL	626,383	626,383	626,383	626,383	626,383	3,131,915

2) to accept the subscription of 3,151,971 new shares by new shareholders, thereby partially waiving their preferential subscription rights, as follows:

Shareholders	Ordinary Shares	Class A Preferred Shares	Class B Preferred Shares	Class C Preferred Shares	Class D Preferred Shares	Class E Preferred Shares	TOTAL
Lexington Co- Investment Holdings III, L.P.	43,184	289,971	289,971	289,971	289,971	289,971	1,493,039
Cubera VII L.P.	23,991	161,095	161,095	161,095	161,095	161,095	829,466
Rising Tide Foundation	19,193	128,876	128,876	128,876	128,876	128,876	663,573
Muirfield Invest AB	4,798	32,219	32,219	32,219	32,219	132,219	165,893
TOTAL	91,166	612,161	612,161	612,161	612,161	612,161	3,151,971

Intervention - Subscription - Payment

Therefore have intervened IK Small Cap Fund I No.1 SCSp, IK Small Cap Fund I No.2 SCSp, IK Small Cap Fund I No.3 SCSp, IK Small Cap Fund I No.4 SCSp, Lexington Co-Investment Holdings III, L.P., Cubera VII L.P., Rising Tide

Foundation and Muirfield Invest AB, all here represented by Mrs. Catherine DESOY, prenamed, by virtue of proxies given under private seal, who declared, in their here above capacity, to subscribe to the new shares and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

Ordinary Shares Shareholders	Ordinary Shares	Amount of the subscription (DKK)
Lexington Co-Investment Holdings III, L.P.	43,184	43,184
Cubera VII L.P.	23,991	23,991
Rising Tide Foundation	19,193	19,193
Muirfield Invest AB	4,798	4,798
TOTAL	91,166	91,166
Class A Preferred Shares:		
Shareholders	Ordinary Shares	Amount of the subscription (DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353,307	353,307
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110,852	110,852
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162,223	162,223
Lexington Co-Investment Holdings III, L.P.	289,971	289,971
Cubera VII L.P.	161,095	161,095
Rising Tide Foundation	128,876	128,876
Muirfield Invest AB	32,219	32,219
TOTAL	1,238,544	1,238,544
Class B Preferred Shares:		
Shareholders	Ordinary Shares	Amount of the subscription (DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353,307	353,307
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110,852	110,852
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162,223	162,223
Lexington Co-Investment Holdings III, L.P.	289,971	289,971
Cubera VII L.P.	161,095	161,095
Rising Tide Foundation	128,876	128,876
Muirfield Invest AB	32,219	32,219
TOTAL	1,238,544	1,238,544
Class C Preferred Shares:		
Shareholders	Ordinary Shares	Amount of the subscription (DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353,307	353,307
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110,852	110,852
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162,223	162,223
Lexington Co-Investment Holdings III, L.P.	289,971	289,971
Cubera VII L.P.	161,095	161,095
Rising Tide Foundation	128,876	128,876
Muirfield Invest AB	32,219	32,219
TOTAL	1,238,544	1,238,544
Class D Preferred Shares:		
Shareholders	Ordinary Shares	Amount of the subscription (DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1

IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353,307	353,307
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110,852	110,852
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162,223	162,223
Lexington Co-Investment Holdings III, L.P.	289,971	289,971
Cubera VII L.P.	161,095	161,095
Rising Tide Foundation	128,876	128,876
Muirfield Invest AB	32,219	32,219
TOTAL	<u>1,238,544</u>	<u>1,238,544</u>

Class E Preferred Shares:

Shareholders	Ordinary Shares	Amount of the subscription (DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353,307	353,307
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110,852	110,852
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162,223	162,223
Lexington Co-Investment Holdings III, L.P.	289,971	289,971
Cubera VII L.P.	161,095	161,095
Rising Tide Foundation	128,876	128,876
Muirfield Invest AB	32,219	32,219
TOTAL	<u>1,238,544</u>	<u>1,238,544</u>

All of these shares have been fully paid up in cash with a share premium of an aggregate amount of 55,734,480.-DKK (fifty-five million seven hundred thirty-four thousand four hundred eighty Danish kroner), as follows:

Shareholders	Share premium (DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	120
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	15,898,821
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	4,988,342
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	7,300,013
Lexington Co-Investment Holdings III, L.P.	13,048,666
Cubera VII L.P.	7,249,259
Rising Tide Foundation	5,799,407
Muirfield Invest AB	<u>1,449,852</u>
TOTAL	<u>55,734,480</u>

so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of 6,283,886.-DKK (six million two hundred eighty-three thousand eight hundred eighty-six Danish kroner) as share capital increase and the amount of 55,734,480.-DKK (fifty-five million seven hundred thirty-four thousand four hundred eighty Danish kroner).

Sixth resolution:

Subsequently to these resolutions, the meeting decides to amend and to restate article 8 of the articles of association in order to give it the following content:

“ Art. 8.

8.1. The Company's corporate capital is fixed at 6,377,169.-DKK (six million three hundred seventy-seven thousand one hundred sixty-nine Danish kroner) represented by:

- 184,449 (one hundred eighty-four thousand four hundred forty-nine) ordinary shares (the «Ordinary Shares»),
- 1,238,544 (one million two hundred thirty-eight thousand five hundred forty-four) redeemable class A preferred shares (the «Class A Preferred Shares»),
- 1,238,544 (one million two hundred thirty-eight thousand five hundred forty-four) redeemable class B preferred shares (the «Class B Preferred Shares»),
- 1,238,544 (one million two hundred thirty-eight thousand five hundred forty-four) redeemable class C preferred shares (the «Class C Preferred Shares»),
- 1,238,544 (one million two hundred thirty-eight thousand five hundred forty-four) redeemable class D preferred shares (the «Class D Preferred Shares») and
- 1,238,544 (one million two hundred thirty-eight thousand five hundred forty-four) redeemable class E preferred shares (the «Class E Preferred Shares»)

representing a total of 6,377,169 (six million three hundred seventy-seven thousand one hundred sixty-nine) shares of a nominal value of DKK 1.- (one Danish krone) each, all fully subscribed and entirely paid up.

The Ordinary Shares and the Preferred Shares are hereafter together referred to as a «share» or the «shares».

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company («société unipersonnelle») in the meaning of Article 179 (2) of the Law. In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

8.2. Repurchase.

8.2.1 - The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares provided that such cancellation relates to the whole of one or more classes of Preferred Shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class E Preferred Shares).

8.2.2 - In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of one or more classes of Preferred Shares, the holders of Shares of the repurchased and cancelled class(es) of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined below) for each Share of the relevant class(es) held by them and cancelled.

8.2.3 - Each class of Preferred Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, in case of redemption of such class, to the Available Amount.

8.3. Dividends.

The holders of each Class of Preferred Shares shall be entitled, during the existence of the relevant Class of shares, to receive a fixed annual cumulative preferential dividend, which will only be payable at the redemption and cancellation of the relevant Class of shares or upon liquidation of the Company, as follows:

Class A Preferred Shares: zero point ten per cent (0.10%) of the par value of the Class A Preferred Shares held by them;

Class B Preferred Shares: zero point fifteen per cent (0.15%) of the par value of the Class B Preferred Shares held by them;

Class C Preferred Shares: zero point twenty per cent (0.20%) of the par value of the Class C Preferred Shares held by them;

Class D Preferred Shares: zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the Class D Preferred Shares held by them;

Class E Preferred Shares: the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of shares (by alphabetical order, e.g. Class E Preferred Shares) have been cancelled following its redemption or otherwise at the time of distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially Class D Preferred Shares).

8.4 - Share premium.

Any available share premium shall be distributable to the shareholders proportionately to their holding of Shares.

8.5- Modification of share capital.

The corporate capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 15 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

8.6- Transfer, Acquisition and Subscription to Shares.

Any transferee of, new subscriber to, acquirer or otherwise a shareholder of the Company's Shares must at all times acquire, subscribe to or otherwise hold shares in all of the Company's classes of Shares without exception. Therefore, no transferee, new subscriber, acquirer or otherwise shareholder may at any time hold Shares in one or more of the Company's classes of Shares without holding the same proportion of Shares in all other existing classes of the Company's Shares.

Subject to the provisions set forth in article 189 of the Law and the terms of any shareholders' agreement that may be in force among the Company's shareholders from time to time,

(i) Shares may be freely transferred between shareholders;

(ii) Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general shareholders' meeting, provided that, in each case, each shareholder must, following any such transfer, hold the same proportion of shares in each of the classes of Shares held. For the avoidance of doubt, a sale of Shares by a shareholder of one class of Shares triggers a sale of Shares, in the same proportion, of any other class of Shares held.

8.7- Voting rights - Distributions.

Each Share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Save as provided in the present article 8,

i. The Ordinary Shares shall be entitled to an exclusive cumulative dividend amounting to zero point zero one percent (0.01%) of the net annual profit of the company (the “Ordinary Dividend”).

ii. Without prejudice to Clause 8.3, each of the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares and the Class E Preferred Shares, shall be entitled to share on a pro-rata basis any residual profits remaining in the Company after (i) the payment or provisioning of the Ordinary Dividend and (ii) the payment or provisioning of the fixed cumulative preferential dividend according to Clause 8.3 above.

8.8 - Indivisibility of Shares.

Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

8.9 - Definitions.

Available Amount: means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits), increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles of Association, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve)

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles of Association.

Available Amount per Share: means in respect of a Class of Shares, the Available Amount divided by the number of Preferred Shares in issue in the class to be repurchased and cancelled.

Cancellation Value Per Share: shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the Class of Shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares in issue in such Class of Shares.

Interim Accounts: means the interim accounts of the Company as at the relevant interim Account Date.

Interim Account Date: means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Preferred Shares

Total Cancellation Amount: means the amount determined by the Board of Managers taking and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be lower or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

8.10. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is further authorised and empowered to issue convertible bonds or not, or assimilated instruments or bonds with subscription rights or to issue any debt financial instruments convertible or not, to the shareholders, into shares under the conditions to be set by the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, provided however that, in case of convertible bonds or assimilated instruments, these bonds or instruments are not to be issued to the public and that upon conversion, article 199 of the Law will be complied with. The aforementioned instruments may however only be issued to shareholders proportionately to their holding of Shares immediately prior to such issuance.

Seventh resolution:

Subsequently to these resolutions, the meeting decides to remove articles 9 and 10 of the articles of association and to carry on a renumbering of the articles of association as from article 11, which becomes article 9 and so on.

Eighth resolution:

The shareholders unanimously decide to amend third paragraph of new article 9 to read as follows:

“ **Art. 9.** ...

The powers and the remuneration of any managers possibly appointed to or in place of the first managers will be determined in the act of nomination or by the shareholders' meeting.

...”

Ninth resolution:

The shareholders unanimously decide to amend third and fourth paragraphs of new article 17 to read as follows:

“ **Art. 17. ...**

The balance is at the disposal of the shareholders and in case of distribution to the shareholders, such distribution shall be made in accordance with Articles 8.3 and 8.7 of these articles of incorporation.

However, the shareholders may decide in a general meeting by resolutions taken by shareholders representing more than half of the capital, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.”

Tenth resolution:

The shareholders unanimously decide to add a new sentence at the end of new article 18 to read as follows:

“ **Art. 18. ...**

For the avoidance of doubt, in case of distributions of interim dividend the provisions of Articles 8.3 and 8.7 shall be complied with.”

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 09:30 a.m.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le vingt-cinq février.

Par devant Maître Danielle KOLBACH notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée «Innovator International S.à r.l.» ayant son siège social à L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, constituée suivant acte reçu le 24 juin 2015, non encore publié, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 198.128 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 19 janvier 2016, non encore publié (la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 9.00 heures et présidée par Maître Catherine DESSOY, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Véronique PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les associés représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III. La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Décision de convertir la devise du capital social de euros en couronnes danoises à un taux de 1.- EUR (un euro) pour 7,46264 DKK (sept couronnes danoises et quarante-six centimes virgule deux cent soixante-quatre);

2. Modification subséquente de l'article 8.1 des statuts;

3. Décision de créer 5 (cinq) classes de parts sociales rachetables à savoir les Parts sociales privilégiées de Classe A, les Parts sociales privilégiées de Classe B, les Parts sociales privilégiées de Classe C, les Parts sociales privilégiées de Classe D et les Parts sociales privilégiées de Classe E, toutes ayant une valeur nominale de 1,-DKK (une couronne danoise) chacune;

4. Décision de convertir les 93.283 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-trois) parts sociales existantes en 93.283 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires;

5. Décision d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 6.283.886,-DKK (six millions deux cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-six couronnes danoises) pour le porter de son montant actuel de 93.283,-DKK (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-trois couronnes danoises) à 6.377.169,-DKK (six millions trois cent soixante-dix-sept mille cent soixante-neuf couronnes danoises) par l'émission de 91,166 (quatre-vingt-onze mille cent soixante-six) nouvelles parts sociales ordinaires et 6.192.720 (six millions cent quatre-vingt-douze mille sept cent vingt) nouvelles parts sociales de classes A à E, d'une valeur nominale de 1,-DKK (une couronne danoise) chacune, par apport en numéraire et paiement d'une prime d'émission de 55.734.480,-DKK (cinquante-cinq millions sept cent trente-quatre

mille quatre cent quatre-vingts couronnes danoises). - Souscription et paiement des nouvelles parts sociales et de la prime d'émission;

6. Modification subséquente et refonte complète de l'article 8 des statuts.
7. Suppression des articles 9 et 10 des statuts et renumérotation subséquente de ceux-ci à partir de l'article 11;
8. Modification de l'article 9 nouveau des statuts;
9. Modification de l'article 17 nouveau des statuts;
10. Modification de l'article 18 nouveau des statuts.

Après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

Les associés décident à l'unanimité de convertir la devise d'expression du capital social de la Société, actuellement fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) pour l'exprimer dorénavant en couronnes danoises, sur base du taux de change disponible sur le site internet de la BCE en date du 15 février 2016, selon lequel 1.- EUR (un euro) est égal à 7,46264 DKK (sept couronnes danoises et quarante-six centimes virgule deux cent soixante-quatre), arrondi vers le haut ou le bas au plus proche nombre entier.

Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 8.1 des statuts qui devra se lire comme suit:

« **8.1.** Le capital social de la Société est fixé à 93.283,- DKK (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-trois couronnes danoises) parts sociales d'une valeur nominale de 1,- DKK (une couronne danoise) chacune.»

Troisième résolution:

Les associés décident à l'unanimité de créer 5 (cinq) classes de parts sociales rachetables à savoir les Parts sociales privilégiées de Classe A, les Parts sociales privilégiées de Classe B, les Parts sociales privilégiées de Classe C, les Parts sociales privilégiées de Classe D et les Parts sociales privilégiées de Classe E, toutes ayant une valeur nominale de 1,-DKK (une couronne danoise) chacune.

Quatrième résolution:

Les associés décident à l'unanimité de convertir les 93,283 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-trois) parts sociales existantes en 93,283 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-trois couronnes danoises) parts sociales ordinaires.

Cinquième résolution:

Les associés décident à l'unanimité d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 6.283.886,-DKK (six millions deux cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-six couronnes danoises) pour le porter de son montant actuel de 93.283,-DKK (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-trois couronnes danoises) à 6.377.169,-DKK (six millions trois cent soixante-dix-sept mille cent soixante-neuf couronnes danoises) par l'émission de 91,166 (quatre-vingt-onze mille cent soixante-six) nouvelles parts sociales ordinaires et 6.192.720 (six millions cent quatre-vingt-douze mille sept cent vingt) nouvelles parts sociales de classes A à E, comme suit:

- 91.166 (quatre-vingt-onze mille cent soixante-six) Parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de 1,-DKK (une couronne danoise) chacune, par apport en numéraire;
 - 1.238.544 (un million deux cent trente-huit mille cinq cent quarante-quatre) Parts sociales privilégiées de Classe A, d'une valeur nominale de 1,-DKK (une couronne danoise) chacune, par apport en numéraire;
 - 1.238.544 (un million deux cent trente-huit mille cinq cent quarante-quatre) Parts sociales privilégiées de Classe B, d'une valeur nominale de 1,-DKK (une couronne danoise) chacune, par apport en numéraire;
 - 1.238.544 (un million deux cent trente-huit mille cinq cent quarante-quatre) Parts sociales privilégiées de Classe C, d'une valeur nominale de 1,-DKK (une couronne danoise) chacune, par apport en numéraire;
 - 1.238.544 (un million deux cent trente-huit mille cinq cent quarante-quatre) Parts sociales privilégiées de Classe D, d'une valeur nominale de 1,-DKK (une couronne danoise) chacune, par apport en numéraire;
 - 1.238.544 (un million deux cent trente-huit mille cinq cent quarante-quatre) Parts sociales privilégiées de Classe E, d'une valeur nominale de 1,-DKK (une couronne danoise) chacune, par apport en numéraire;
- à émettre avec une prime d'émission d'un montant global de 55.734.480,-DKK (cinquante-cinq millions sept cent trente-quatre mille quatre cent quatre-vingts couronnes danoises).

Les associés existants:

1. IK Small Cap Fund I No.1 SCSp
2. IK Small Cap Fund I No.2 SCSp
3. IK Small Cap Fund I No.3 SCSp

4. IK Small Cap Fund I No.4 SCSp

agissant tous in fine à travers IK Small Cap Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-3364 Ledudelage, 1 rue de la Poudrerie et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195447, déclare:

1) souscrire 3.131.915 (trois millions cent trente-et-un mille neuf cent quinze) nouvelles parts sociales comme suit:

Associés	Parts sociales privilégiées de Classe A	Parts sociales privilégiées de Classe B	Parts sociales privilégiées de Classe C	Parts sociales privilégiées de Classe D	Parts sociales privilégiées de Classe E	TOTAL
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1	1	1	1	5
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353.307	353.307	353.307	353.307	353.307	1.766.535
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110.852	110.852	110.852	110.852	110.852	554.260
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162.223	162.223	162.223	162.223	162.223	811.115
TOTAL	626.383	626.383	626.383	626.383	626.383	3.131.915

2) accepter la souscription de 3.151.971 (trois millions cent cinquante-et-un mille neuf cent soixante et onze) nouvelles parts sociales par de nouveaux associés et renoncer expressément partiellement à leur droit préférentiel de souscription comme suit:

Associés	Parts sociales ordinaires	Parts sociales privilégiées de Classe A	Parts sociales privilégiées de Classe B	Parts sociales privilégiées de Classe C	Parts sociales privilégiées de Classe D	Parts sociales privilégiées de Classe E	TOTAL
Lexington Co-Investment							
Holdings III, L.P.	43.184	289.971	289.971	289.971	289.971	289.971	1.493.039
Cubera VII L.P.	23.991	161.095	161.095	161.095	161.095	161.095	829.466
Rising Tide							
Foundation	19.193	128.876	128.876	128.876	128.876	128.876	663.573
Muirfield Invest AB	4.798	32.219	32.219	32.219	32.219	132.219	165.893
TOTAL	91.166	612.161	612.161	612.161	612.161	612.161	3.151.971

Intervention - Souscription - Paiement

IK Small Cap Fund I No.1 SCSp, IK Small Cap Fund I No.2 SCSp, IK Small Cap Fund I No.3 SCSp, IK Small Cap Fund I No.4 SCSp, Lexington Co-Investment Holdings III, L.P., Cubera VII L.P., Rising Tide Foundation et Muirfield Invest AB, tous ici représentés par Catherine DESOY, prénommée, en vertu de procurations sous-seing privé, ont déclaré souscrire, ès qualités, les nouvelles parts sociales émises, qui sont libérées intégralement en numéraire et payées comme suit:

Parts sociales ordinaires

Associés	Parts sociales ordinaires	Montant de la souscription (DKK)
Lexington Co-Investment Holdings III, L.P.	43.184	43.184
Cubera VII L.P.	23.991	23.991
Rising Tide Foundation	19.193	19.193
Muirfield Invest AB	4.798	4.798
TOTAL	91.166	91.166

Parts sociales privilégiées de Classe A:

Associés	Parts sociales privilégiées	Montant de la souscription (DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353.307	353.307
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110.852	110.852
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162.223	162.223
Lexington Co-Investment Holdings III, L.P.	289.971	289.971
Cubera VII L.P.	161.095	161.095
Rising Tide Foundation	128.876	128.876
Muirfield Invest AB	32.219	32.219
TOTAL	1.238.544	1.238.544

Parts sociales privilégiées de Classe B:

Associés	Parts sociales privilégiées	Montant de la souscription (DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353.307	353.307
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110.852	110.852
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162.223	162.223
Lexington Co-Investment Holdings III. L.P.	289.971	289.971
Cubera VII L.P.	161.095	161.095
Rising Tide Foundation	128.876	128.876
Muirfield Invest AB	32.219	32.219
TOTAL	<u>1.238.544</u>	<u>1.238.544</u>

Parts sociales privilégiées de Classe C:

Associés	Parts sociales privilégiées	Montant de la souscription (DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353.307	353.307
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110.852	110.852
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162.223	162.223
Lexington Co-Investment Holdings III. L.P.	289.971	289.971
Cubera VII L.P.	161.095	161.095
Rising Tide Foundation	128.876	128.876
Muirfield Invest AB	32.219	32.219
TOTAL	<u>1.238.544</u>	<u>1.238.544</u>

Parts sociales privilégiées de Classe D:

Associés	Parts sociales privilégiées	Montant de la souscription (DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353.307	353.307
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110.852	110.852
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162.223	162.223
Lexington Co-Investment Holdings III. L.P.	289.971	289.971
Cubera VII L.P.	161.095	161.095
Rising Tide Foundation	128.876	128.876
Muirfield Invest AB	32.219	32.219
TOTAL	<u>1.238.544</u>	<u>1.238.544</u>

Parts sociales privilégiées de Classe E:

Associés	Parts sociales privilégiées	Montant de la souscription (DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	1	1
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	353.307	353.307
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	110.852	110.852
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	162.223	162.223
Lexington Co-Investment Holdings III. L.P.	289.971	289.971
Cubera VII L.P.	161.095	161.095
Rising Tide Foundation	128.876	128.876
Muirfield Invest AB	32.219	32.219
TOTAL	<u>1.238.544</u>	<u>1.238.544</u>

Toutes ces parts sociales ont été intégralement libérées avec une prime d'émission d'un montant global de de 55.734.480,- DKK (cinquante-cinq millions sept cent trente-quatre mille quatre cent quatre-vingts couronnes danoises), comme suit:

Associés	Prime d'émission
----------	------------------

	(DKK)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp	120
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp	15.898.821
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp	4.988.342
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp	7.300.013
Lexington Co-Investment Holdings III. L.P.	13.048.666
Cubera VII L.P.	7.249.259
Rising Tide Foundation	5.799.407
Muirfield Invest AB	1.449.852
TOTAL	<u>55.734.480</u>

de sorte que la Société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 6.283.886,-DKK (six millions deux cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-six couronnes danoises) à titre d'augmentation de capital plus 55.734.480,- DKK (cinquante-cinq millions sept cent trente-quatre mille quatre cent quatre-vingts couronnes danoises) à titre de prime d'émission, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Sixième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts et de procéder à une refonte complète de ce dernier afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.**

8.1.- Le capital social de la Société est fixé à 6.377.169,-DKK (six millions trois cent soixante-dix-sept mille cent soixante-neuf couronnes danoises) représenté par:

- 184.449 (cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quarante-neuf) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires»),
- 1.238.544 (un million deux cent trente-huit mille cinq cent quarante-quatre) parts sociale privilégiées de Classe A (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe A»),
- 1.238.544 (un million deux cent trente-huit mille cinq cent quarante-quatre) parts sociales privilégiées de Classe B (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe B»),
- 1.238.544 (un million deux cent trente-huit mille cinq cent quarante-quatre) parts sociales privilégiées de Classe C (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe C»),
- 1.238.544 (un million deux cent trente-huit mille cinq cent quarante-quatre) sociales privilégiées de Classe D (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe D»),
- 1.238.544 (un million deux cent trente-huit mille cinq cent quarante-quatre) parts sociales privilégiées de Classe E (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe E»),

représentant un total de 6.377.168 (six millions trois cent soixante-dix-sept mille cent soixante-huit) parts sociales d'une valeur nominale de DKK 1,- (une couronne danoise) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Privilégiées sont désignées ci-après une «part sociale» ou les «parts sociales».

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'Article 179 (2) de la Loi. Dans ce contexte, les Articles 200-1 et 200-2, entre autres, s'appliqueront, chaque décision de l'Associé Unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui devant être établis par écrit.

8.2 - Rachat.

8.2.1 - Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales, à condition qu'une telle annulation ait trait à l'intégralité d'une ou plusieurs classes de Parts Sociales Privilégiées par le biais du rachat et de l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans cette(ces) Classe(s). En cas de rachats et d'annulations de classes de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant par les Parts Sociales Privilégiées de Classe E).

8.2.2 - Dans le cas d'une réduction du capital social par le biais du rachat et de l'annulation d'une ou plusieurs Classes de Parts Sociales Privilégiées, les détenteurs de Parts Sociales faisant partie des Classes de Parts Sociales rachetées et annulées percevront de la part de la Société un montant équivalent à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (telle que définie ci-dessous) pour chacune des Parts Sociales des Classes concernées qu'ils détiennent et qui ont été annulées.

8.2.3 - Chaque classe de Parts Sociales Privilégiées donne droit à ses détenteurs, au prorata des Parts Sociales qu'ils détiennent dans cette classe, dans le cas d'un rachat de cette classe, au Montant Disponible.

8.3.- Dividendes.

Les détenteurs de chaque Classe de Parts Sociales Privilégiées auront le droit, pendant l'existence de la Classe concernée de parts sociales, de percevoir un dividende préférentiel cumulatif annuel fixe, qui sera uniquement payable lors du rachat et de l'annulation de la Classe concernée de parts sociales ou au moment de la liquidation de la Société, comme suit:

- Parts privilégiées de Classe A: zéro virgule dix pourcent (0,10 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Privilégiées de Classe A qu'ils détiennent;

- Parts privilégiées de Classe B: zéro virgule quinze pourcent (0,15 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Privilégiées de Classe B qu'ils détiennent;

- Parts privilégiées de Classe C: zéro virgule vingt pourcent (0,20 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Privilégiées de Classe C qu'ils détiennent;

- Parts privilégiées de Classe D: zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Privilégiées de Classe D qu'ils détiennent;

- Parts privilégiées de Classe E: le solde de toute distribution de dividende.

Si toute la dernière Classe de Parts Sociales Privilégiées restante (par ordre alphabétique, par exemple, Parts Sociales Privilégiées de Classe E) a été annulée suite à un rachat ou autrement au moment de la distribution, le solde de toute distribution de dividendes sera alors alloué à l'avant-dernière Classe de Parts Sociales Privilégiées restante dans l'ordre alphabétique inverse (par exemple, Parts Sociales Privilégiées de Classe D)

8.4 - Prime d'émission.

Toute prime d'émission disponible est distribuable aux associés en proportion de leur détention de Parts Sociales.

8.5 - Modification du capital social.

Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 15 des Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

8.6 - Cession, Acquisition, et Souscription des Parts Sociales.

Tout cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou associé doit, à tout moment, acquérir, souscrire ou d'une quelconque manière détenir des Parts Sociales dans toutes les classes de Parts Sociales sans exception. Par conséquent, aucun cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou associé de Parts Sociales ne peut détenir des Parts Sociales dans une ou plusieurs classes de Parts Sociales sans détenir la même proportion de Parts Sociales dans toutes les classes de Parts Sociales existantes.

Sous réserve des dispositions prévues à l'article 189 de la Loi ou des stipulations d'une convention qui pourrait être en vigueur entre les associés de la Société,

(i) les Parts Sociales sont librement transmissibles entre associés;

(ii) les Part Sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social sous la condition que chaque cédant doit, à la suite d'une telle cession, détenir la même proportion de Parts Sociales dans chaque classe de Parts Sociales détenue. Il est précisé qu'une vente de Parts Sociales, par un associé d'une certaine classe de Parts Sociales, déclenchera la vente de Parts Sociales, dans la même proportion, dans toutes les autres classes de Parts Sociales détenues.

8.7.- Droits de vote - Distributions.

Chaque Part Sociale confère un droit de vote identique au moment de l'adoption des résolutions.

Sauf ce qui est prévu au présent article 8,

i. les Parts Sociales Ordinaires ont droit à un dividende cumulatif exclusif s'élevant à zéro point zéro un pour cent (0.01%) du profit annuel net de la Société (le «Dividende Ordinaire»);

ii. sans préjudice des stipulations de l'article 8.3, chacune des Parts Sociales Privilégiées de Classe A, des Parts Sociales Privilégiées de Classe B, des Parts Sociales Privilégiées de Classe C, des Parts Sociales Privilégiées de Classe D, des Parts Sociales Privilégiées de Classe E ont le droit de se partager, sur une base proratisée, tout profit résiduel restant dans la Société, après (i) le paiement ou la mise en provision du Dividende Ordinaire et (ii) le paiement ou la mise en provision du dividende préférentiel cumulatif annuel fixe conformément à l'article 8.3.

8.8 - Indivisibilité des Parts Sociales.

Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Part Sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente à l'égard de la Société.

8.9 - Définitions.

Montant Disponible: signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés le cas échéant), augmentés de (i) toutes réserves librement distribuables (y inclus les réserves pour prime d'émission), et (ii) le cas échéant, le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légales relatives à la Classe de Parts Sociales devant être rachetée/annulée mais moins (i) toutes pertes (y incluses les pertes reportées le cas échéant) et (ii) toutes sommes devant être placées en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, à chaque fois déterminées sur base des Comptes Intérimaires (sans double prise en compte), de sorte que:.

Le Montant Disponible devra par conséquent être calculé en tenant compte de la formule suivante:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + R)$$

Dans laquelle:

AA = Montant Disponible

NP = Bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés le cas échéant)

P = toutes réserves distribuables (y inclus les réserves de prime d'émission)

CR = le montant de la réduction du capital social et de la réserve légales relative à la Classe de Parts Sociales à annuler

L = Pertes (y compris les pertes reportées le cas échéant)

LR = Toutes les sommes placées en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts

Montant Disponible par Part Sociale: signifie, par rapport à une Classe de Parts, le Montant Disponible divisée par le nombre de Parts Sociales Privilégiées émises dans la Classe devant être rachetée et annulée.

Montant d'Annulation par Part Sociale: sera calculé en divisant le Montant d'Annulation Total, pour la Classe de Parts Sociales à racheter et à annuler, par le nombre total de Parts Sociales émises dans cette classe de Parts Sociales.

Comptes Intérimaires: signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée

Date des Comptes Intérimaires: signifie la date ne précédant pas de plus de huit (8) jours la date de rachat et d'annulation de la classe de Parts Sociales Privilégiées concernée.

Montant d'Annulation Total: signifie le montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'Assemblée générale sur la base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant d'Annulation Total sera inférieur ou égal à l'entière du Montant Disponible au moment de l'annulation de la Classe concernée de Parts Sociales, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par l'Assemblée générale statuant de la manière prévue pour une modification des Statuts, sous réserve toutefois que le Montant d'Annulation Total ne sera jamais plus élevé que le Montant Disponible.

8.10.- Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, seront de plus autorisés et habilités à émettre des obligations convertibles ou non, ou des instruments assimilés ou des obligations avec droits de souscription ou d'émettre tous instruments financiers convertibles ou non, au profit des associés, en Parts Sociales à des conditions établies par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance, pour autant cependant que ces obligations ou instruments ne soient pas émis au public et que, dans le cas d'obligations convertibles ou instruments assimilés, au moment de la conversion, l'article 199 de la Loi soit respecté. Lesdits instruments ne pourront cependant être émis aux associés qu'en proportion de leur détention de Parts Sociales juste avant une telle émission.»

Septième résolution:

A la suite des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide à l'unanimité de supprimer les articles 9 et 10 des statuts et de procéder à une renumérotation de ceux-ci à partir de l'article 11, lequel deviendra l'article 9 et ainsi de suite.

Huitième résolution

Les associés décident à l'unanimité de modifier le troisième paragraphe de l'article 9 nouveau, lequel prendra la teneur suivante:

“ **Art. 9.** ...

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination ou par l'assemblée des associés.

...”

Neuvième résolution:

Les associés décident à l'unanimité de modifier les troisième et quatrième paragraphes de l'article 17 nouveau, lesquels prendront la teneur suivante:

“ **Art. 17.** ...

Le solde est à la disposition des associés et, en cas de distribution à ceux-ci, une telle distribution sera opérée conformément aux articles 8.3 et 8.7 des présents statuts.

Toutefois, les associés pourront, lors d'une assemblée générale, par le biais de résolutions adoptées par plus de la moitié du capital, décider que les bénéfices, après déduction de la réserve, seront reportés ou transférés à une réserve extraordinaire.»

Dixième résolution:

Les associés décident à l'unanimité d'ajouter une nouvelle phrase à la fin de l'article 18 nouveau comme suit:

« **Art. 18.** ... Par souci de clarification, il est précisé qu'en cas de distributions d'acompte sur dividende, les stipulations des articles 8.3 et 8.7 des statuts devront être respectées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9.30 heures.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, V. PETIT, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 29 février 2016. Relation: DAC/2016/3122. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 8 mars 2016.

Référence de publication: 2016080188/731.

(160045803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

Opus Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 204.654.

—
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the eighteenth of February.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

“Opus Topco S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2 Avenue Charles de Gaulle, 4th Floor, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, incorporated today by the undersigned notary,

here represented by Mrs Linda HARROCH, lawyer, with professional address in Howald, Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on the 18th of February 2016.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the “Articles”) of “Opus Midco S.à r.l.” (the “Company”), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the “1915 Law”).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the “Registered Office”) is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a “Shareholders’ Resolution”) passed in accordance with these Articles - including article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law (“Luxembourg Law”).

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.8 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.9 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The Company's share capital is set at twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.00) represented by twenty-five thousand (25,000) shares of one Euro (EUR 1.00) each having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers (“Managers”) who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a “Sole Manager”.

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the “Board of Managers”).

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers (“Board Meetings”) may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a “Manager's Representative”) at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in articles 13.3, 13.4 and 13.513.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st of December the same year.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription and payment

The twenty-five thousand (25,000) shares have been subscribed by "Opus Topco S.à r.l.", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2016.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand Euro.

Resolutions of the sole shareholder

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2 Avenue Charles de Gaulle, 4th Floor, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. "Opus Advisor S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2 Avenue Charles de Gaulle, 4th Floor, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, is appointed as sole manager of the Company for an indefinite period.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le dix-huit février.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

«Opus Topco S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social à 2 Avenue Charles de Gaulle, 4^{ème} étage, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, constituée aujourd'hui par le notaire soussigné

ici représentée par Madame Linda HARROCH, avocat demeurant à Howald, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 18 février 2016.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme et nom. Ce document constitue les statuts (les «Statuts») de "Opus Midco S.à r.l." (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le «Siège Social») est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) L'associé Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une «Résolution des Associés») prise en conformité avec ces Statuts - notamment l'article 13.4 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de

nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.3 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.4 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.5 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.7 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autres titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent article 3.7 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.8 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.9 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,00) représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,00) chacune (les «Parts Sociales»); ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, «Associés» signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et «Associé» devra être interprété conformément.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions

relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses Parts Sociales conformément à la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants («Gérants») nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique».

8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

10. Représentation de la société. Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;

10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'article 11.

11. Agent des gérants. Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les «Réunions du Conseil de Gérance») sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de

la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

13. Résolutions des associés.

13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

13.2 Comme prévu aux articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

13.4 Tel qu'il est prévu à l'article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

14. Exercice social.

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

15. Distribution des parts.

15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé (s).

16. Dissolution et liquidation. La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 13. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

17. Interprétation et loi Luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

(a) un genre inclut tous les genres;

(b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;

(c) une «personne» inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);

(d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

17.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

17.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et libération

«Opus Topco S.à r.l.», prénommée, a souscrit à l'ensemble des vingt-cinq mille (25.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2016.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille euros.

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 2 Avenue Charles de Gaulle, 4^{ème} étage, L-1653 Luxembourg.

2. La société «Opus Advisor S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social à 2 Avenue Charles de Gaulle, 4^{ème} étage, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, est nommée gérant unique de la Société et ce pour une durée indéterminée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 19 février 2016. Relation: EAC/2016/4328. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2016080335/468.

(160046653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

Carnin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 157.872.

Les comptes annuels au 21/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016091200/10.

(160060200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Cazelia, Société Anonyme.

Siège social: L-7594 Beringen, 17, rue des Noyers.

R.C.S. Luxembourg B 147.139.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016091201/9.

(160060603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Copper Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 197.209.

Le bilan consolidé de Copper Holdco S.à r.l. au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016091216/11.

(160060040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Copper Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 197.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016091217/10.

(160060041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Compass Printing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 159.171.

Par résolution signée en date du 1^{er} avril 2016, l'associé unique a décidé de nommer Anders Thelin, né le 2 Aout 1970 à Lund (Suède) avec adresse professionnelle au Katarinavagen 15, SE-116 45 Stockholm, Suède, au mandat de gérant de catégorie B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} Avril 2016.

Référence de publication: 2016091213/12.

(160060538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Carmi Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8448 Steinfort, 2, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 143.837.

Il ressort d'une résolution de l'associé unique du 12 avril 2016 que le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante: 2, rue des Aubépines L-8448 Steinfort.

Fait à Steinfort, le 12 avril 2016.

Mandataire

Référence de publication: 2016091221/11.

(160060727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Coplaning Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, 1, rue Nicolas Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 76.367.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 06 avril 2016.

Signature.

Référence de publication: 2016091229/10.

(160060043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Cryn Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 122.225.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2016.
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2016091237/11.

(160060202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Crea-Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: MXN 205.660,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 177.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 avril 2016.

Référence de publication: 2016091233/10.

(160060623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

Crea-Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: MXN 205.660,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 177.155.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 avril 2016.

Référence de publication: 2016091234/10.

(160060618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

CREB-LUX 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: MXN 205.660,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 177.165.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 avril 2016.

Référence de publication: 2016091235/10.

(160060628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.

CH International (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 111.687.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 06 avril 2016

L'assemblée générale accepte la démission de M. Thierry DONNET-ROMAINVILLE, né le 28/03/1948 à Paris, demeurant 11, rue du Faubourg Poissonnière, F-75009 Paris.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016091224/11.

(160059990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2016.
